



N°42 juin/juillet 2025

LES P'TITES INFOS DU RELAIS

Le petit journal du Relais Petite Enfance
de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois

SOMMAIRE

2 - EDITO

2 - ÇA C'EST DIT

Temps d'immersion et rentrée progressive à l'école : le point de vue des parents

3 - ZOOM SUR

- Réunion d'information France Travail
- Bulle de bien-être
- Journée festive "Lire aux éclats"

4 - A VOS TOQUES

Compote de melon à la menthe

4 - A VOS PINCEAUX

Fabrication d'un attrape-soleil

5/6 - POUR INFO

- Prêt pour l'école maternelle ?
- Parent-employeur : ce qui change avec la réforme du complément du libre choix du mode de garde

7/8 - PROCHAINEMENT

Projets à venir



L'été, période de repos bien mérité, avant d'attaquer la rentrée. D'ailleurs, la toute première rentrée pour certains enfants.

Dans ce journal d'été, nous abordons le thème de la rentrée progressive avec des témoignages de parents ravis de cette découverte avec leurs enfants, des échanges qu'ils ont pu avoir avec le personnel qui entourera leur enfant tout au long de l'année scolaire à venir.

Nous reviendrons sur la réunion avec France Travail, qui a permis aux assistants maternels d'y voir plus clair sur leurs droits concernant l'indemnisation chômage. Nous évoquerons la première soirée bulle de bien-être avec Anaïs Lux et la journée festive « Lire aux éclats », en médiathèque de Berck-sur-Mer.

Les papilles des enfants seront mises en éveil avec la compote pomme-melon et l'idée de fabrication d'attrape-soleil pourra sûrement les intéresser aussi !

Dernier point qui sera abordé : l'enfant est-il prêt à l'entrée à l'école ? Quels sont les bienfaits de l'école maternelle ? Dans cette partie, nous parlerons des évolutions pour vous parents-employeurs, liées à la réforme du complément du libre choix mode de garde. Une réunion d'information à ce sujet est d'ailleurs prévue le lundi 7 juillet en soirée, sur inscription.

L'été va permettre à l'équipe du RPE de vous concocter un programme riche pour la rentrée.

Bonnes vacances à tous !

Florima Ligniez



ÇA C'EST DIT

Temps d'immersion et rentrée progressive à l'école : le point de vue des parents



« J'ai pu participer à une matinée d'intégration avec mon fils à l'école d'Attin. Ce temps fût enrichissant aussi bien pour Léo que pour moi-même. Cela a permis de découvrir le maître d'école, l'ATSEM de la classe mais aussi les locaux. Nous avons passé une matinée complète en participant à toutes les activités proposées. J'ai été très rassurée par la bienveillance du personnel qui, pour rassurer Léo, m'a inclus dans les activités. Le bilan de cette matinée est positif. Je remercie l'équipe de l'avoir organisé afin d'appréhender au mieux la rentrée de septembre. »

Parent employeur Marine Valun

« Notre fille est née en février 2022. Après 18 mois passés ensemble, nous l'avons confiée à la MAM de Beutin. Pendant deux belles années, elle y a grandi entourée d'amour, de rires, de douceur et de repères. Ses trois nounous lui ont permis de s'éveiller, de prendre confiance, et de découvrir la vie en groupe dans un cadre bienveillant.

Aujourd'hui, une nouvelle étape se profile : l'école. Même si elle connaît déjà la collectivité, ce changement est important, pour elle comme pour nous. Nouveaux adultes, nouveau rythme, nouveau cadre... En tant que parent, j'ai besoin de comprendre ce qu'elle va vivre, pour mieux l'accompagner.

Trois temps forts ont aidé à cette transition : un carnaval festif à l'école, une matinée dans sa future classe, et un rendez-vous individuel prévu en juin. Ces rencontres nous ont permis de découvrir une équipe à l'écoute, un environnement chaleureux, et d'imaginer cette nouvelle vie scolaire plus sereinement.

Merci aux supers nounous pour tout ce qu'elles lui ont transmis. Grâce à elles et à cette transition en douceur, notre fille est prête à franchir cette nouvelle étape. »

Parent employeur Emilie Trinel



Réunion d'information France Travail

Mardi 22 avril dernier à Ecuire, les assistants maternels des territoires couverts par les Relais Petite Enfance de la CA2BM, CCHPM (Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois), des 7 Vallées et d'Hucqueliers ont bénéficié d'une réunion d'information sur les modalités d'indemnisation chômage animée par Virginie Heude et Fritz Retour, conseillères indemnisation à l'agence France Travail de Berck-sur-Mer.



Bulle de bien-être

Pour permettre aux professionnels de l'accueil individuel de faire une parenthèse dans leur quotidien exigeant en rythme et en multiples « casquettes », 8 assistantes maternelles du territoire de la CA2BM se sont portées volontaires pour s'inscrire dans un projet alliant bien-être et gestion du stress et se déroulant sur deux séances. La première séance a eu lieu le lundi 26 mai à Merlimont. Elle s'est déroulée en 3 temps : détente, mouvements pour évacuer les émotions et les tensions et création d'une trousse à outils d'urgence émotionnelle à utiliser pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent.

Ce projet renvoie à la charte nationale d'accueil du jeune enfant et notamment à son principe 9 : « Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenant ». La 2^{ème} séance se déroule le lundi 30 juin.



Journée festive « Lire aux éclats »



Le samedi 7 juin dernier, une journée festive était organisée à la médiathèque de Berck-sur-Mer dans le cadre du comité « Lire aux éclats ». Cette journée a mis à l'honneur les livres de la sélection 2024 du comité et notamment le gagnant de cette édition : « *Je t'aime, un peu... à la folie* » d'Alexandra Garibal.

Au programme également : un atelier de sonothérapie, deux représentations du spectacle « *L'envolée* » ainsi qu'un parcours moteur laissé au libre accès des enfants.

Le Relais Petite Enfance était présent tout au long de cette journée.

A VOS TOQUES

Compote de melon à la menthe (A partir de 6 mois)



- **Ingrédients (pour 1 portion) :**

- 80g de melon
- 40g de pomme
- Quelques feuilles de menthe

- **Préparation :**

1. Laver les ingrédients
2. Eplucher, retirer les pépins et couper le melon et la pomme
3. Les faire cuire à la vapeur avec les feuilles de menthe
4. A la fin de la cuisson, mixer la préparation
5. Servir frais



Annabelle Minet

A VOS PINCEAUX

Fabrication d'un attrape-soleil



- **Matériel nécessaire :**

- Une feuille
- Du carton
- Du scotch
- Des fleurs
- De la peinture

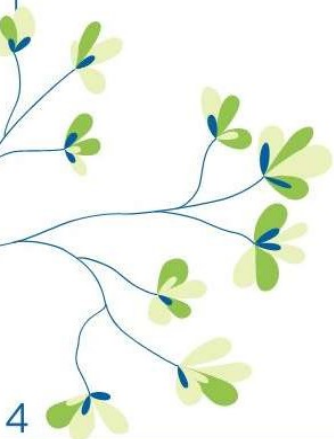
- **Préparation :**

1. Imprimer un modèle de soleil et le découper en faisant un trou au centre.
2. Tracer le modèle sur le carton, le découper et le peindre en jaune.
3. Recouvrir le centre du soleil par du scotch.
4. Placer les fleurs sur le scotch.
5. Fixer l'attrape-soleil sur une fenêtre.



Laissez-vous enchanter par les rayons de soleil colorés dans votre maison...

Annabelle Minet





Nous voici déjà en été, et le temps de la rentrée scolaire qui approche à grands pas.

Que de changements pour l'enfant ! Sa première vraie rentrée scolaire est une étape importante, celle qui signe le passage de son mode d'accueil (assistant maternel ou crèche) à l'école maternelle, avec des écarts de rythmes importants.

Les bases d'une vie en collectivité

Les professionnels de la petite enfance ont été, jusque-là, parmi les personnes les plus importantes dans la vie de l'enfant tant dans l'apprentissage de la confiance en soi et en l'adulte, que dans la mise en sécurité lors de l'exploration de son environnement, ou bien encore dans l'apprentissage de la socialisation, la relation, la communication, le langage, le déplacement. Toutes ces compétences ont permis à l'enfant d'établir une première approche du fonctionnement du monde, des bases solides sur lesquelles pourront s'établir de nouveaux savoirs.

L'enfant est-il prêt ?

Hormis pour les enfants de 3 ans pour qui la question ne se pose pas car l'instruction est obligatoire dès cet âge, il est nécessaire de vérifier si les plus petits sont prêts à rentrer à l'école. Sont-ils prêts à ce changement de rythme, de temps et d'espace que représente l'école maternelle ?

Le premier critère à prendre en compte est la tolérance à la séparation. Accepter la séparation doit permettre à l'enfant de ne pas être totalement désorganisé par l'absence de sa figure d'attachement. Le deuxième critère correspond à l'autonomie corporelle. Il ne s'agit pas seulement de l'acquisition de la propreté mais d'une attitude plus générale d'un enfant à l'égard de son corps. L'autonomie corporelle va permettre à l'enfant de compter sur sa motricité pour faire face aux situations. Dans le cas inverse, l'enfant aura un sentiment d'abandon car il n'aura pas l'habitude d'utiliser seul son corps pour faire face à un besoin. Un troisième critère est celui de la capacité à évoluer dans un environnement autre que le seul milieu familial. En effet, avant d'y apprendre des connaissances qui le feront grandir, l'enfant doit pouvoir s'adapter à un espace totalement différent. Le dernier critère consistera à vérifier chez l'enfant la présence du désir d'utiliser la communication pour se faire comprendre par autrui.



Les bienfaits de l'école maternelle

Lorsque tous ces pré-requis sont présents, intégrer l'école maternelle va renforcer l'enfant et lui permettre de se concentrer sur le plaisir de la découverte et de l'apprentissage. L'école maternelle est avant tout un lieu de socialisation. L'école n'est pas un début mais une suite. Elle permet à l'enfant de prendre un nouveau chemin.

Le Relais Petite Enfance souhaite une très bonne première rentrée à tous les enfants du territoire et particulièrement aux enfants que l'équipe a vu grandir au cours des temps d'animation.



Le complément du libre choix du mode de garde – emploi direct (CMG) est l'aide allouée par la CAF aux parents employeurs d'un assistant maternel ou garde d'enfants à domicile. Il fait l'objet d'une réforme entrant en vigueur le 1^{er} septembre 2025 et instaurée par la loi plein emploi de décembre 2023. Ci-dessous les principales évolutions.

Avant septembre 2025	Après septembre 2025
Le CMG est calculé en fonction des revenus des familles, de sa composition et de l'âge des enfants	Le CMG est calculé en fonction de la rémunération du salarié, le nombre d'heures d'accueil dans le mois, les revenus mensuels (n-2) et du nombre d'enfants à charge
En cas de résidence alternée de l'enfant, un seul parent bénéficie de l'aide	Chaque parent bénéficie du CMG selon son besoin
Le CMG laisse un reste à charge aux familles de 15%	Suppression de ce reste à charge
Le versement du CMG est soumis au respect d'un plafond journalier	Le plafond journaliser est remplacé par un plafond horaire
Le parent perçoit la totalité du CMG pour son enfant de 0 à 3 ans et la moitié de 3 à 6 ans	Le parent perçoit la totalité du CMG jusqu'aux 6 ans de l'enfant
	Pour les familles monoparentales, le CMG est versé jusqu'aux 12 ans de l'enfant.

Les objectifs de cette réforme sont de :

- Veiller à l'accessibilité et l'accès réel de tous les enfants au mode d'accueil individuel ;
- Rapprocher le coût du recours à l'assistant maternel à celui des crèches publiques.

Une réunion d'information à ce sujet est organisée par le Relais Petite Enfance le lundi 7 juillet de 19h à 20h30 à l'espace Raymond Lavogez à Ecuire, sur inscription par mail ou par téléphone.

Christelle Perrault

Contacts

Relais Petite Enfance

319 rue de la Mairie

62170 ECUIRES

☎ : 03.21.90.94.44 / 06.33.59.09.25

✉ : rpe@ca2bm.fr

Facebook : RPE de la CA2BM



Retrouvez les informations du RPE sur le site internet de la CA2BM en scannant ce QR Code ou en cliquant sur ce lien : [RPE](#)



Rédaction : Florima Ligniez, Maïté Turquin, Marie Meurot, Christelle Perrault, Annabelle Minet

PROCHAINEMENT

Réunion d'information : réforme du CMG

Dans le cadre de la mise en place du service public de la petite enfance, le CMG – emploi direct, fait l'objet d'une réforme applicable au 1^{er} septembre 2025.

Pour vous informer sur les évolutions liées à cette réforme, le Relais Petite Enfance de la CA2BM vous convie à une réunion d'informations le **lundi 7 juillet à l'espace Raymond Lavogez (COSEC1) à Ecuire de 19h à 20h30.**

Une inscription est demandée au plus tard pour le lundi 30 juin.

Reprise des ateliers et des box

Après cette pause estivale, les animations du Relais Petite Enfance reprendront à compter du **lundi 8 septembre 2025 de 10h à 11h15.**

Voici un rappel des lieux d'animation : le lundi à Etaples-sur-Mer, le mardi à Merlimont, Ecuire et Rang-du-Fliers ; le mercredi à Berck-sur-Mer, Ecuire et à Verton (1 fois sur 2), le jeudi à Lefaux, Wailly-Beaucamp et Saint-Josse ou médiathèques CA2BM en alternance.

La première livraison des box se fera le **mardi 9 septembre.** Les box seront réservables jusqu'au mercredi 3 septembre.

Les prochaines périodes seront du mardi 9 au vendredi 19 septembre, puis du mardi 23 septembre au vendredi 3 octobre puis du mardi 7 au vendredi 17 octobre.

Bébé signe

L'équipe du RPE profitera de la pause estivale pour travailler sur de nouveaux projets. Au vu des besoins des assistants maternels, un projet autour du langage des signes est envisagé. Tout est à construire, nous vous laissons la surprise pour la rentrée.

Cultiver la bienveillance envers soi et les autres... ça vous parle ?

Pour répondre à la demande des assistants maternels, nous mettrons en place, dès septembre, des temps de professionnalisation dédiés à cette thématique.

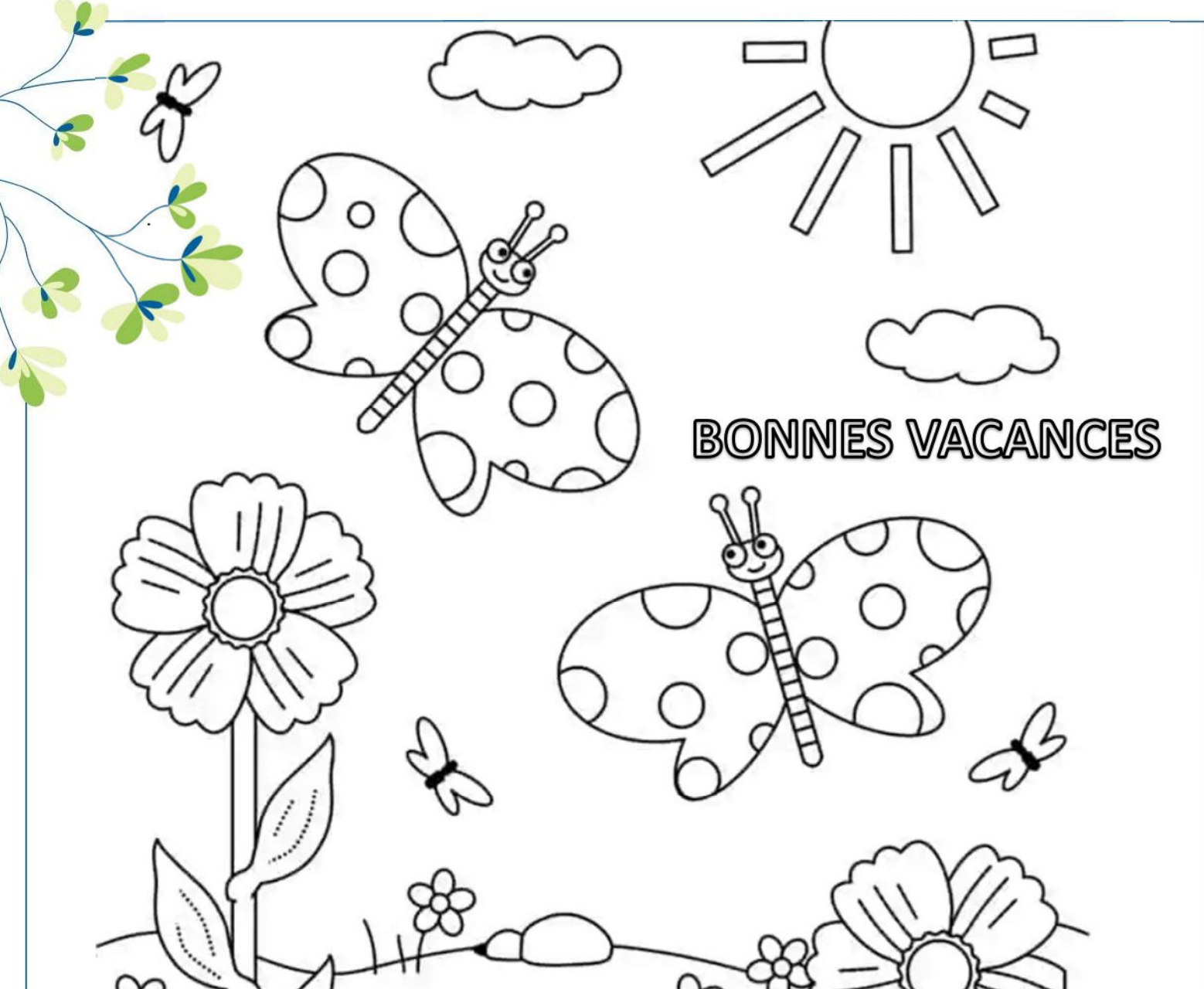
L'objectif principal sera de prendre conscience que la violence habituelle est banalisée dans le langage et de développer la bienveillance envers soi et les autres ainsi que l'écoute empathique.

Le programme de ces temps vous sera envoyé prochainement.

Maïté Turquin

Horaires d'accueil du Relais Petite Enfance

	Accueil Téléphonique	Accueil physique - avec ou sans rendez-vous			
		Ecuïres (Relais Petite Enfance)	Etaples (à partir du 02/01/2025) (MIAS, 14 rue de la Pierre Trouée)	Rang-du- Fliers (Mairie)	Berck (Cottage des Dunes)
Lundi	9h-12h30	9h-12h	14h-16h30	14h-16h30	
Mardi	12h30-16h30	12h30-14h	14h-16h30 (sur rdv)		14h-16h30 (sur rdv)
Mercredi	13h30-16h30	14h-16h30			
Jeudi	9h-12h30	14h-16h30 16h30-18h (sur rdv)	14h-16h30		
Samedi		1 ^{er} samedi du mois (sur rdv) 9h30-12h			



BONNES VACANCES

Lieux des temps d'animation du Relais Petite Enfance

	Adresses des lieux d'animation	Adresses des réunions en soirées
ECUIRES	Salle René Gest, rue de la Mairie	Salle des associations ou Salle Nord, rue de la mairie
ETAPLES-SUR-MER	Salle de la Pyramide, étage – rue de la Pierre Trouée	<u>APP</u> : Maison des entreprises, Blvd Edouard Lévêque
VERTON	Salle de motricité de l'école – Rue Bertrand Akar	
RANG DU FLIERS	Salle Edith Piaf – Rue du Bois des Sapins	
MERLIMONT	Salle Albert Guilbert – Place de la Gare	<u>Soirée bien-être</u> : Salle du cyber point, rue Auguste Biblocq
WAILLY BEAUCAMP	Animations et APP : Maison des associations – Rue des Bocquets.	
BERCK-SUR-MER	Espace Marianne – Rue des Grogards	Maison de l'enfance, de la jeunesse, de la famille, de la parentalité et de l'accès au droit – Rond-point Cottage des dunes
LEFAUX	Salle polyvalente, Chemin de la Motte	
ST JOSSE	Salle Carpentier, 3 chemin du Petit Capelle	
MEDIATHEQUES	<u>Berck-sur-Mer</u> : 50, rue Gabriel Péri <u>Rang du fliers</u> : 90, rue de l'Eglise <u>Conchil le Temple</u> : 61, rue de la Mairie <u>Attin</u> : 10, rue de l'Eglise	